Image not found or type unknown

Amende pour stationnement très gênant

Par **JB_B**, le **19/02/2017** à **12:12**

Bonjour,
J'ai reçu une amende pour stationnement très gênant. En soit, je ne conteste pas que j'étais mal garé. Ce qui me dérange c'est le montant exorbitant de cette amende alors que je ne gênais aucunement la circulation, ni les piétons. J'étais stationné sur le terre-plein qui délimite la fin du parking.
Je me rend à la piscine deux fois par semaine. Sur le parking qui est commun avec plusieurs centres de formation et d'autres complexes sportifs, les places se font très rares d'autant qu'une partie de parking est fermé pour cause de travaux.
J'ai cherché en vain des places mais toute la zone est constamment occupée, et le prolongement de la rue est réservé aux résidences.
Il y a t-il un moyen de faire minoré cette amende ?
Je vous remercie de vos réponses.
JB

Par **jodelariege**, le **19/02/2017** à **12:39**

bonjour regardez sur votre amende si il y a un moyen de la minorer ,par exemple en la payant avant telle date
sinon pour le prix ,il est élevé pour dissuader les contrevenants "d'y revenir" car sinon tout le monde se gare n'importe où avec toujours de bonnes raisons;l'être humain fonctionne avec la carotte et le bâton ,là c'est le bâton..

Par **JB_B**, le **19/02/2017** à **18:01**

Merci pour vos réponses je n'avais que peu d'espoir face à mon erreur. Je vais donc payer cette amende.
Merci et bonne fin de dimanche.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés